

## EDUCATEUR SPORTIF AQUATIQUE DE NATATION RESPONSABLE DU DISPOSITIF MGN

### Cadre statutaire

Employeur	Association Ma Guyane Nage
Temps de travail	35h00
Type de contrat	CDD de 6 mois renouvelable
Prise de fonction	07/01/23
Localisation Géographique	Ensemble de la Guyane selon actions mises en place par l'association
Niveau de certification	Diplôme de niveau IV
Diplôme obtenu	BPJEPS Activités Aquatiques et de la Natation ou équivalent
Salaire	2200€ net Possibilité de prise en charge du billet pour les candidats qui résident en métropole
Conditions particulières	Dans le cadre de contrats aidés, <b>les candidats doivent être âgés de moins de 30 ans</b>

### Missions

L'association ma Guyane nage embauche 3 maitres-nageurs et 3 BNSSA pour mettre en œuvre un projet de piscines itinérantes avec leur équipe d'encadrement pour enseigner le savoir nager et l'aisance aquatique dans les communes isolées de Guyane et les quartiers prioritaires des communes du littoral.

La particularité de cette mission est l'itinérance (étapes de 3 à 6 mois). L'équipe des animateurs de l'association va découvrir différentes communes, certaines à proximité des principales villes de Guyane, d'autres très isolées au bord du fleuve Maroni ou Oyapock (accès par avion ou en Pirogue). Dans les communes isolées, l'hébergement et la restauration sont pris en charge.

Ces missions permettent la découverte de nouvelles terres (la Guyane, l'Amazonie, les fleuves...) et des publics variés (Guyanais, Amérindiens, brésiliens, Surinamais ....)

Sous l'autorité du président de l'association, l'agent est en charge de la coordination pédagogique et sécuritaire du dispositif. A ce titre, il est en charge d'une équipe de BPAAN et BNSSA.

Il conçoit, anime et encadre les activités aquatiques et encadre la natation scolaire. Il assure la surveillance des bassins et la sécurité des usagers. En cas d'urgence, il donne les premiers soins et alerte les services compétents.

Sous l'autorité du responsable technique, il contribue à la mise en place des équipements et à leurs entretiens.

### Activités principales liées au poste

#### Activités principales :

- Enseignement de la natation aux écoles primaires et maternelles
- Enseignement et animation des activités sportives
- Mise en œuvre des animations prévues par le plannings
- Surveillance et sécurisation du bassin et des usagers
- Contribue à la mise en place et au rangement de l'équipement (bassin mobile)
- Participation à la gestion du traitement de l'eau et nettoyage du bassin, entretien du matériel pédagogique et des annexes.
- Participation aux formations complémentaires dans le cadre du projet Ma Guyane Nage (dont aisance aquatique)

#### Activités secondaires :

- Organisation et mise en place de manifestations sportives dont « la fête de l'eau »
- Accompagnement et tutorat d'apprentis ou de stagiaires intégrés dans l'équipe Ma Guyane Nage

### Compétences requises

<b>Savoir-Faire</b>	<b>Savoirs</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Enseignement de la natation à tout public</li> <li>- Encadrement et animation d'activités sportives : séances, aquagym, ????</li> <li>- Élaboration et application du règlement scolaire</li> <li>- Aménagement des bassins</li> <li>- Inscription des interventions au sein d'un projet éducatif</li> <li>- Identification et mesure des risques liés aux manifestations sportives.</li> <li>- Surveillance et sécurité des activités</li> <li>- Détection des anomalies des matériels et maintenance usuelle.</li> <li>- Application et veille au respect de la réglementation.</li> <li>- Application du P.O.S.S et remontée toutes anomalies ou dysfonctionnements</li> <li>- Contribution à la mise en œuvre d'un accueil de qualité des usagers en appliquant les règles d'hygiène, et de sécurité.</li> <li>- Participe au nettoyage des locaux</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Réglementation du sport et des activités sportives.</li> <li>- Méthodes d'observation et d'évaluation.</li> <li>- Environnement professionnel du secteur sportif.</li> <li>- Procédures d'utilisation et de mise à disposition du matériel.</li> <li>- Cadre réglementaire des ERP et du matériel sportif.</li> <li>- Dispositif d'urgence.</li> <li>- Pratique les gestes de premier secours</li> <li>- Hygiène, qualité de l'eau des piscines et baignades.</li> </ul>
<b>Formation(s) et diplôme(s) requis</b>	<b>Autres</b>
<p>BEESAN – BPJEPS Activités Aquatiques et de la Natation ou équivalent à jour des obligations réglementaires (CAEPMNS et recyclage PSE1 annuel).</p>	<p>Qualités relationnelles, disponibilité vis-à-vis du public, capacité d'adaptation, tolérance, autonomie, discrétion, respect du secret professionnel, diplomatie.</p>
<b>Conditions de travail</b>	
<p>Horaires irréguliers avec amplitude variable en fonction des obligations de service (rythme scolaire, cycle saisonnier, disponibilité les fins de semaines).  Périodes de congés annuels obligatoires conditionnées aux nécessités de service.  Respect du secret professionnel, des obligations de discrétion et confidentialité.  Bonne condition physique, disponibilité et adaptabilité aux usagers avec des risques de tension.</p> <p><b><i>Itinérances possibles sur des périodes de 3 à 6 mois dans des communes isolées accessibles uniquement par avion ou pirogue</i></b></p>	
Relationnel dans le poste de travail	Travail en équipe
Permis requis pour le poste de travail	Permis B ???
<b>Contraintes liées au poste de travail</b>	
<p>Les risques physiques :  Les risques chimiques :  Les risques biologiques :  Vaccination</p>	<p>Chutes par glissade ou de hauteur.  Pollution par chlore et dérivé.  Mycologiques et bactériens.  <b>Fièvre jaune obligatoire pour le territoire de la Guyane</b></p>
<b>Modalités de candidatures</b>	
Date limite de candidatures	15/12/22
Sélection	En visioconférence ou présentiel
Candidatures à déposer à	Maguyanenage2022@gmail.com